

Le registre des inscriptions est ouvert :

Du **Lundi 28 janvier au Vendredi 15 février 2019** pour les candidats domiciliés dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie

Inscription au CFG

Pour vous inscrire, vous devez vous connecter à l'application CYCLADES :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscriptionA08CFG>

Une fiche d'aide à la saisie est disponible sur le site de la DSDEN de la Savoie.

Confirmation d'inscription et pièces justificatives à fournir

La confirmation d'inscription vous sera envoyée après votre inscription sur CYLADES par le service du CFG au plus tard le 4 mars. Si vous ne l'avez pas reçu le 8 mars 2019, merci de nous contacter de toute urgence.

Vous devrez nous la renvoyer datée et signée avant le 4 mars 2019 par courrier avec :

- La copie d'une pièce d'identité
- L'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats ayant entre 16 et 25 ans au moment de la clôture des inscriptions, uniquement pour les candidats de nationalité française.

Convocation aux épreuves

Votre convocation à l'examen vous sera envoyée par courrier par le service du CFG.

Conditions de passage des épreuves :

Chaque candidat doit avoir une pièce d'identité et sa convocation. Le jury prendra les mesures nécessaires pour vérifier l'identité du candidat.

Le déroulement des épreuves écrites

Les épreuves écrites de français et de mathématiques d'une heure chacune se dérouleront **le vendredi 14 juin à partir de 8h30**. Chacune de ces épreuves est notée sur 120 points.

Le déroulement de l'épreuve orale

Les candidats présentent une épreuve orale d'une durée de 20 minutes qui consiste à un entretien avec le jury. L'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat pendant sa formation.

Cette épreuve est notée sur 160 points.

Les épreuves orales se dérouleront **le vendredi 14 juin à partir de 13h30**.

Aménagement d'épreuves :

Si vous demandez un aménagement d'examen au titre du handicap, le dossier peut être téléchargé sur le site de la DSDEN73 à l'adresse suivante <http://www.ac-grenoble.fr/ia73> dans la rubrique « Examen et concours ». et devra être renvoyé à nos services avant le **15 février 2019**.

La notification d'aménagement sera disponible dans votre espace candidat, menu MES DOCUMENTS. Vous devrez l'imprimer pour la présenter le jour de l'examen.

Pour plus d'informations :

Direction des Services Départementaux de l'Education nationale de la Savoie
Service mutualisé de examens - **Bureau du CFG**
131 avenue de Lyon - 73000 CHAMBERY
☎ : 04 57 08 70 75
Mail : cfacad@ac-grenoble.fr